



Bad à Morières  
Mairie de Morieres-les-Avignon  
53, rue Louis Pasteur  
BP 60020  
84271 Vedène cedex

## PROCES VERBAL

### ASSEMBLEE GENERALE 5 JUILLET 2021

Le lundi 5 juillet 2021 à 19h30 au gymnase Anne Franck de Morières-les-Avignon, les membres de l'association « Bad à Morières » (BAM) se sont réunis sur convocation du secrétaire pour l'Assemblée Générale annuelle. L'assemblée s'est tenue à l'extérieur du gymnase dans le respect des règles sanitaires liées au Covid-19. Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

La séance a été ouverte à 19h30 par le rappel de l'ordre du jour.

Les différentes décisions à l'ordre du jour ont pu être soumises au vote.

L'AG a été questionnée sur le mode de scrutin, pour savoir si au moins un des membres de l'association souhaitaient qu'un vote à bulletin secret soit organisé, ce qui n'a pas été le cas.

Les votes ont donc eu lieu à main levée.

L'Assemblée était présidée par Nicolas VILLASANTE, Vice-Président de l'association.

Carine PICAZO est désignée comme la secrétaire de séance.

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée générale a débuté par un rappel du contexte de crise sanitaire.

Cette année a de nouveau été une année difficile pour les associations, tout comme pour chacun de nous.

Le BAM a remercié ses adhérents pour le soutien sans faille qu'ils ont témoigné tout au long de la saison.

Il a été rappelé que le BAM est une association à but non lucratif défini par la loi du 1er juillet 1901.

Il a pour unique objet la promotion et la pratique du badminton.

Comme toutes les associations, le BAM s'organise autour de valeurs fondamentales de solidarité, de partage, d'adhésion et d'engagement.

Le BAM propose un projet associatif auquel les membres adhèrent, ce n'est pas une entreprise.

Les ressources et les charges sont mutualisées, au bénéfice des adhérents. Le BAM se trace des objectifs sportifs et moraux qu'il essaie d'atteindre.

Nous essayons de promouvoir notre sport, notamment auprès des enfants en valorisant la compétition.

Nous offrons un maximum de créneaux (9H par semaine pour les adultes / 3H pour les ados / 1H30 pour les mini-bad) à tous nos adhérents, selon leurs catégories, sans distinctions tarifaires.

Une des volontés premières du BAM est de créer du lien et des échanges riches.

Bien entendu, tous les adhérents ne profitent pas de la même manière des opportunités offertes par le club.

Certains, par choix, d'autres par manque de disponibilités.

Mais le projet du club est de créer ces opportunités.

Enfin, il a été rappelé que rien ne serait possible sans les membres du bureau et tous les membres actifs du club, investis bénévolement, qui ne comptent ni leurs heures, ni les frais qu'ils prennent personnellement en charge. Des remerciements chaleureux leur sont adressés.

## LES MEMBRES DU BUREAU

Les membres du bureau actuel souhaitent poursuivre leur engagement au sein du bureau. Le bureau a été désigné lors de l'AG de 2020. Il est élu pour 3 ans. La possibilité d'intégrer l'équipe des membres actifs est offerte aux adhérents.

Le bureau du BAM pour l'année 2021-2022 sera maintenu ainsi :

- Franck SALLAM, Président / Nicolas VILLASANTE, Vice-Président
- Ludivine GUIDICELLI, Trésorière / Lydie ARBARETE, Trésorière adjointe
- Carine PICAZO, secrétaire / Delphine RALUY, secrétaire adjoint

**Le maintien du bureau actuel a été voté à main levée et à l'unanimité.**

## PREPARATION RENTREE 2021/2022

A ce jour, nous ne pouvons qu'espérer reprendre une activité à un rythme normal la saison prochaine. La Mairie nous a accordé les mêmes créneaux horaires et nous les remercions.

Guillaume GALLAND, après 3 ans de bons et loyaux services en qualité d'entraîneur, quitte le club. Une nouvelle équipe d'entraîneurs sera en place dès la rentrée pour les jeunes et les adultes.

### Dates à retenir :

- **Fête des associations** dans sa nouvelle version :  
**Le 04/09/2021 = Fête des associations Place de Morières de 10h à 18h**  
**Le 11/09/2021 = Fête du sport au gymnase Perdiguier de 10h à 18h**  
Nous aurons besoin de personnes pour tenir les stands. Un rappel sera fait à la rentrée.
- Opération nettoyage des abords du gymnase **World Cleanup Day le 17/09/2021 de 17h30 à 19h**
- **Reprise d'activité pour les adultes le 23.08.2021** (pour les personnes déjà licenciées cette année)
- **Reprise d'activité pour les jeunes le 06/09/2021** (permanences de restitution des dossiers les 8,15,22 et 29/09/2021).
- Date limite de retour des dossiers pour tous le 15/10/2021

## BILAN MORAL ET SPORTIF 2020/2021

Le BAM, après une progression continue depuis sa création en 2013, a enregistré cette année du fait de la crise sanitaire une baisse des adhésions passant de 127 licenciés à 91 soit une diminution de 28%.

Nous recensons 57 adultes (contre 75 l'an dernier), 34 jeunes (contre 52 l'an dernier), 37 femmes (48 l'an dernier), 54 hommes (contre 79 l'an dernier), 48% de Moriérois (contre 27% l'an dernier).

Le BAM craint une nouvelle baisse des effectifs pour la rentrée prochaine qui pourrait mettre en danger la santé financière du Club.

Un sondage sera proposé par mail aux licenciés dans l'été afin de sonder leur souhait de se licencier au club l'an prochain.

Une campagne de prospection sera également faite à la rentrée auprès des écoles et du collège de Morières, mais également sur le site d'Agroparc).

Des volontaires seront nécessaires à cette campagne.

Toutes les compétitions ont été annulées et les classements gelés une nouvelle fois cette saison.

Nicolas VILLASANTE et Laura LAUTIER restent capitaines des équipes D2 et D3 pour la saison prochaine. Ils constitueront les équipes à la rentrée.

Il a été rappelé l'obligation pour les clubs de compter parmi leurs membres des responsables compétitions et des cadres techniques et arbitraux. Le BAM aura besoin de volontaires cette année pour suivre la formation de « responsable GEO » (Gestion et Organisation de Compétition), mais également de juge arbitre formé. La formation s'effectue sur un week-end de formation théorique et de 2 week-ends de formation pratique. Le coût de la formation sera pris en charge par le club. Un appel à candidature sera lancé la saison prochaine.

**L'assemblée générale a approuvé à main levée et à l'unanimité le rapport moral et sportif**

**BILAN FINANCIER 2020/2021**

Le bilan financier est présenté par Nicolas VILLASANTE et la trésorière, Ludivine GUIDICELLI.

Une subvention de 850€ nous a été accordée par la Mairie de Morières et nous les en remercions.

Pour rappel, sur les 120€ de cotisation annuelle, 55€ sont reversés à la FFBAD pour les licences, les 65€ restants sont utilisés par le club pour financer les entraînements, les volants, le matériel et les frais des tournois proposés par le Comité départemental.

Une proposition de remboursement sur la cotisation annuelle a été faite aux membres du club fin janvier 2021 lors de l'annonce du maintien des fermetures des structures sportives.

Le BAM avait alors espoir de reprendre en mars ou avril.

Or la reprise n'a été effective qu'en juin.

**Aussi, la proposition de remboursement de 20€ est maintenue jusqu'au 15.08.2021.**

**Les demandeurs devront faire un mail et transmettre leur RIB.**

A la lecture du budget, malgré un compte de résultat positif, il apparaît que ce dernier est ébranlé par la baisse des effectifs, l'absence d'organisation de tournois et la perte des sponsors.

Le budget prévisionnel prenait pour base jusque-là 125 licenciés.

Etant donné la perte d'adhérents cette année, et la probable nouvelle perte la saison prochaine, le budget prévisionnel a donc dû être repensé. Il est établi sur une base de 60 adhérents.

Dès lors, il apparaît clairement que l'équilibre financier de l'association est fragile.

Des restrictions devront être faites, ainsi les frais de compétitions pour les adultes ne seront plus pris en charge par le club l'an prochain.

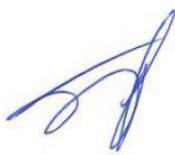
**Afin de fidéliser les licenciés, le bureau du BAM souhaite proposer une réduction automatique de 20€ pour les personnes déjà licenciées cette année qui renouvelleront leur inscription l'an prochain avant le 15.10.2021.** Cette réduction sera cumulable avec le tarif famille déjà mis en place.

L'adhésion annuelle pour la saison prochaine est maintenue à 120€ malgré les craintes de diminution des effectifs et devra peut-être être réévaluée lors de l'AG de l'an prochain.

**L'assemblée générale a approuvé à main levée et à l'unanimité le bilan financier et la proposition de réduction de 20€ pour la saison 2021/2022**

L'ordre du jour épuisé, la séance a été levée à 20h30.

Le Président, Franck SALLAM / La Trésorière, Ludivine GUIDICELLI / La secrétaire, Carine PICAZO



Carine Picazo  
